

0101028N
ACADEMIE DE REIMS
LYCEE GENERAL CAMILLE CLAUDEL
28 RUE DES TERRASSES
10026 TROYES CEDEX
Tel : 0325733474

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 27
Année scolaire : 2016-2017
Nombre de membres du CA : 26
Quorum : 14
Nombre de présents : 20

Le conseil d'administration
Convoqué le : 17/10/2016
Réuni le : 03/11/2016
Sous la présidence de : Herve Bord
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25
Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique
Exercice : 2016
Numéro de la DBM : 18
Budget d'origine :
Budget primitif :
Budget annexe :
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

Le Conseil d'Administration adopte le prélèvement sur le fonds de roulement de 1000 euros à destination du service ALO et 4000 euros à destination du service SRH.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0